

Cazaubon : Prix du concours des Maisons Fleuries



Cazaubon : Prix du concours des Maisons Fleuries

Mercredi soir au Pôle, les élus ont remis les prix du concours communal des maisons fleuries 2016.

Dans la catégorie : Maison en Agglomération, Christiane Gaillère domiciliée boulevard des Pyrénées à Cazaubon a remporté le premier prix, suivie par Germaine Vieussan domiciliée place de la mairie de Cazaubon et la troisième est Joëlle Garbay domiciliée rue Joseph Cappin à Cazaubon.

Dans la catégorie : Maison hors agglomération, la première est Christiane Barrault, deuxième Joël Touja à Artigolle et troisième Jean-Claude Barrault Princl de Barbotan.

Dans la catégorie Hôtel et restaurant, résidence, café ou camping, le premier prix a été remporté par le Château de Bellevue rue Joseph Cappin, le deuxième prix par l'Hôtel les Cygnes à Barbotan, le troisième prix par Les Mille Feuilles à Barbotan, et le prix d'excellence revient à La Bastide.

Dans la catégorie Fermes fleuries, le premier prix a été remporté par Hubert et Joëlle Schoonwater du Sentex, le deuxième par Alice Carre de Barbotan et le troisième prix par Marie-Rose Faivre de Cuxtan.

À l'issue de la remise des prix, Jacques Fillol au nom des élus cazaubonnais a vivement félicité tous les participants au concours qui par leur implication contribuent à l'embellissement de la commune.

La soirée s'est prolongée par la remise des récompenses aux personnes qui, à l'occasion des fêtes de fin d'année, avaient illuminé leur maison.

Ont été récompensés : Jean-Jacques Agnona, Agnès Claria, Jean-Pierre Castandet, Eugène Fernez, Grégoire Esteban, Jean-Claude Garbay, Karin Hupert, Fabrice Lentin, Bernard Maulon, Julien Nassan, Thierry Pavan, Marie-Christine Spennato, Jean Stroh, Patrick Taillandier et Jean-Paul Tintané.